

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messenger suisse

Band: 29 (1983)

Heft: 6

Anhang: [Pages locales] : Algérie, Liban, Maroc, Tunisie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Ile Maurice, Guinée, Kenya, Ouganda, Madagascar, Rwanda, Sénégal, République du Zaïre

Autor: Bischoff, M. / Frochaux, Benoît

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

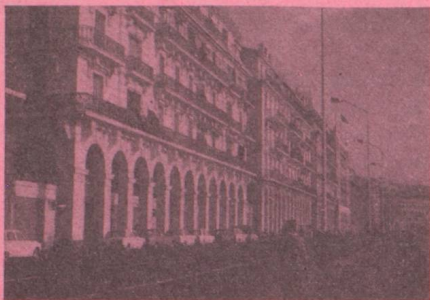
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ALGERIE



Ambassade

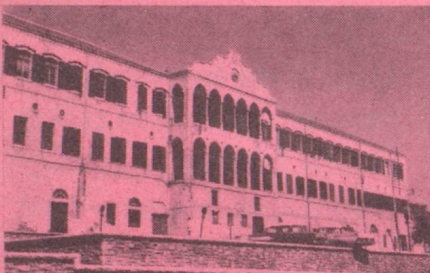
27, bd Zirout Youcef
B.P. 482

Tél. : 63.39.02, 63.83.12, 64.65.91

ALGER GARE

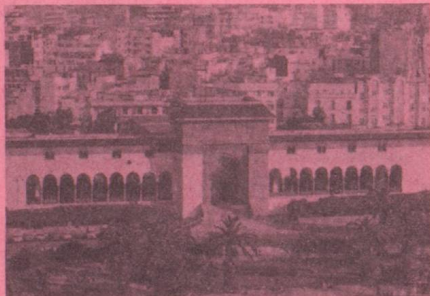
de 9 h à 12 h du dimanche au jeudi

LIBAN



Ambassade rue John Kennedy
Immeuble Achou B.P. 172 Tél. : 366.390/1
BEYROUTH du lundi au vendredi

MAROC



Consulat

79, Mahaj Ai-Hassan At-Tani
(avenue Hassan II)

B.P. 5

Tél. : 26.02.11 - 27.02.15

CASABLANCA

La vie du Cercle Suisse de Casablanca :

Après un Réveillon avec salle comble qui dura jusqu'au petit matin, le Cercle a organisé une série de soirées, les unes plus animées que les autres.

La soirée vaudoise avec une démonstration théâtrale mérite la mention plus que bien. L'arrivée du printemps fut dignement fêtée. L'ensemble des dames de la Colonie sous l'infatigable animation d'Annette Salzman a organisé la traditionnelle soirée fondue au profit exclusif de la Société Helvétique de

Bienfaisance, dont le Président Suzberger assure toujours une marche sans faille.

N'oublions pas l'exceptionnel succès de la soirée LOTO dont le résultat doit servir à mettre à jour l'état de la trésorerie. Encore merci à tous ceux qui ont soutenu cette soirée.

Les déjeuners des hommes d'affaires dont un s'est déroulé sous la Présidence effective de Monsieur l'Ambassadeur Max Casanova, donnent toujours lieu à des échanges d'informations utiles. La réunion de février a été présidée par M. le Consul Monney qui, appelé à prendre sa retraite, a quitté son poste après avoir activement veillé aux intérêts suisses dans son secteur qui englobe aussi bien Marrakech qu'Agadir. Le Président du Cercle Gérard Salzman remet à M. le Consul sous les applaudissements de l'assistance, un porte documents en souvenir de la colonie et bien entendu avec les souhaits d'une heureuse retraite. A cet effet soit mentionné, sous toutes réserves, que le nouveau Consul qui doit arriver fin juin sera Monsieur le Consul Bischoff venant de son ancien poste à Damas.

N'oubliez pas tous les mardi et jeudi dès 20 h 30 Bridge au Cercle Suisse, dont un tournoi s'est terminé les premiers jours d'avril suivi de distribution de prix.

Informations officielles Consulat de Suisse Casablanca

Naissances :

le 29 Novembre 1982 à COIRA/GR : Jan Resele

Nécrologie :

le 4 Septembre 1982 à Montpellier (France)

M. Arthur Zurfluh dans sa 70^e année

le 26 Septembre 1982 à Casablanca

M. Théodore Chatelanat dans sa 81^e année

le 22 Décembre 1982 Mme Rosa Fontanel dans sa 66^e année

le 19 Janvier 1983 à Toulouse (France)

M. Gustave Gehri dans sa 61^e année

Mariages

le 20 Mars 1982 à Abbeville (France)

Mlle Françoise Meylan avec

M. Gilles Deruelle

le 07 Octobre 1982 à Casablanca

Mlle Jacqueline Gigandet avec

M. Pierre Vuolo -

Mutation dans le personnel du Consulat à Casablanca

M. Claudio Mazzucchelli, jeune Tessinois entré au Département fédéral des Affaires étrangères au mois d'octobre dernier a été affecté au Consulat début janvier 1983 pour une durée de 20 mois en qualité de stagiaire du service de chancellerie. M. Mazzucchelli remplace M. Mandli qui a été transféré à Berne au mois d'août dernier.

Consulat : M. Merz Roger, Vice Consul, assurera la permanence jusqu'à l'arrivée de M. Bischoff.

Adresses utiles :

M. Salzman Gérard, Président du Cercle Suisse

12, rue Ahmed Akhrad (ex rue des Aviateurs) Casablanca Tél : 25-54-26

M. Buzberger Pierre, Président de la S.H.B. 30, rue Bertrandon à Casablanca. Tél : 24-33-26

M. Campiche J.R., Délégué du Fonds de Solidarité Directeur de Somachim

44, rue Mohamed Smiha à Casablanca.

Tél : 30-59-60

Cercle Suisse - Maison Suisse

27, rue H. Dunant (ex rue F & M Guedj) à Casablanca. Tél : 26-93-68 -



Ambassade

Square de Berkane
(anciennement Condé de Satriano)

B.P. 169

Tél. : 246.95 et 310.24

Télex : 31 996

RABAT

Chers Compatriotes,

Vous allez voter par le renvoi du Bulletin joint sur l'adhésion de la Suisse à l'O.N.U.

Votre vote sera transmis par mes soins au Secrétariat des Suisses de l'Etranger qui les déclarera au moment de la votation au Congrès à Zurich qui aura lieu du 26 au 28 août 1983 et auquel vous êtes vivement prié d'assister.

Nouvelles du Pays

Nous les Suisses de l'étranger, je pense pouvoir le mentionner tout haut, ne sommes pas contents de certains de nos compatriotes en Suisse. Dans une démocratie comme la nôtre, où chacun dispose du bulletin de vote, où référendum et initiative font la force du Souverain, comment peut-on arriver à manifester son opposition aux centrales nucléaires, à l'établissement d'une place d'armes, en déposant des bombes devant des établissements publics à Berne, en faisant sauter des installations électriques à Prateln, en incendiant des casernes etc. Tout concept, à condition d'être honnête et sincère est respectable, mais vouloir l'imposer par la terreur est inadmissible et criminel.

Deux votations fédérales du 27-2-83

L'une a porté sur l'utilisation des droits de douane provenant de l'importation de force énergétique. Voici où va aller cet argent :

- 1100 millions constructions routes nationales
- 300 millions constructions autres routes

- 500 millions à la caisse de la Confédération
- 400 millions entretien etc. pour les routes

Cette loi a été adoptée par le Souverain avec 52 % tout juste de majorité.

Votation sur un article sur l'énergie à introduire dans la constitution : l'introduction de cet article devait permettre à nos Gouvernants de mieux adapter les mesures à prendre dans un secteur où la consommation a passé de 100.000 T.J. en 1960 à 660.000 T.J. en 1980.

Le traumatisme causé par des discussions autour de la construction de centrales nucléaires a fait rejeter par le Souverain la loi proposée (48 % des votations)

Chômage :

approche avec 27.828 du 1 % de la population active.

AVS-A l'attention des épouses de Suisses à l'étranger :

Le Conseil fédéral soumet aux Chambres un projet de loi qui permettrait à nos épouses qui ne l'ont pas fait, d'adhérer à l'AVS (limite d'âge pour l'adhésion 50 ans) Un délai de 2 ans est prévu pour que celles qui le désirent puissent régulariser leur situation. Beaucoup de nos épouses se croyaient assurées à l'AVS du fait que leur époux avait adhéré. Ce n'est pas le cas et la situation a été clarifiée par le Tribunal Fédéral des assurances.

Notre armée

Le programme d'armement 83 coûtera 1,4 milliard. Nos soldats recevront un nouveau fusil fabriqué à 73 % en Suisse. Le chef du D.M.F. déclare que le Conseil fédéral a choisi ce qui se fait de mieux sur le marché.

Centrale nucléaire de Kaiseraugst :

Le Conseil aux Etats, par 22 voix contre 10 donne le feu vert à la réalisation de ce projet, qui est très combattu par une importante population de cette région. Par ailleurs le Conseil fédéral est opposé à l'initiative pour un avenir sans nouvelles centrales nucléaires, en adoptant le message qu'il adresse aux Chambres.

Nouvelle Technologie Photovoltaïque :

(pour produire l'électricité)

A Nyon, la Suisse participe depuis quelque temps au développement de l'industrie photovoltaïque. Le groupe Américain SOLAREX a implanté dans la région de Nyon, avec la participation d'investissements suisse et étranger un centre de production entièrement intégré, comprenant la fabrication des éléments de base de la cellule solaire, de la cellule et de panneaux solaires, ainsi que l'ingénierie et la commercialisation de systèmes photovoltaïques complets.

Programme de relance pour notre économie :

Notre conseiller fédéral Furgler a mis sur pied un projet de relance en trois temps pour stopper la désagrégation présente, cause essentielle d'un chômage menaçant, de se développer davantage. Les différentes mesures proposées visaient à promouvoir l'exportation mais aussi et surtout, d'anticipation sur les acquisitions, des engagements de la Confédération déjà planifiés, bref des projets de dépenses dont on veut accélérer la mise en route, quitte à ralentir le rythme plus tard, en somme des projets des plus raisonnables.

Le projet de bonne volonté est devant le Conseil aux Etats. La critique est toujours facile, mieux faire est autre chose. A mon goût personnel une somme complémentaire et importante aurait dû être mise à la disposition de la recherche, en particulier pour l'informatique et la micro électronique, cette dernière devant servir à l'adaptation des travailleurs de l'horlogerie.

Le comptoir Suisse de Lausanne du 10 au 25 septembre 1983 :

reçoit quatre hôtes d'honneur - l'Inde - la Jordanie - la Côte d'Ivoire - le canton de Lucerne.

TUNISIE



Ambassade

10, rue Ech-Chenkiti
Mutuelleville
B.P. 501 — 1025 Tunis RP
Tél. : 281.917 - 280.132
Télex : 12447

1002 TUNIS BELVEDERE

L'Ambassade communique

1. Le service culturel de l'Ambassade a fait don de livres suisses à la bibliothèque du Ministère des affaires étrangères et au Centre d'arts vivants.
2. Au mois de janvier, un journaliste suisse, M. Dieter Kroner (Neue Zürcher Zeitung), a visité la Tunisie et a été en contact avec les milieux politiques et économiques du pays.
3. En février et en mars, l'Ambassade a eu trois visites de fonctionnaires fédéraux : M. Vessaz (Contrôle des finances) et M. Keller (Département des affaires étrangères) ont inspecté l'Ambassade pendant deux semaines. M. Sami Aldeeb, collaborateur scientifique de l'Institut suisse de droit comparé à Lausanne et responsable de sa

section arabe et musulmane, a collectionné des ouvrages juridiques également à Tunis. M. Martin von Walterskirchen, collaborateur de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures, a participé à un séminaire à Tunis pour le commerce et le développement, organisé par la Conférence des Nations Unies.

4. Suite à la visite du Maire de Tunis à Genève, ce canton offre à des employés de la Municipalité de Tunis des stages auprès du Centre horticole de Lullier.

5. Changement du stagiaire diplomatique à l'Ambassade : M. et Mme Rolf Stücheli ont quitté leur premier poste à l'étranger pour rentrer à Berne. Leur successeur, M. Marcel Stutz, originaire de Suisse orientale et qui a terminé ses études en histoire comme Master of Arts, arrivera à Tunis début mai. M. Stutz est célibataire.

6. Un groupe de cadres de l'Association des Auberges de Jeunesse s'est rendu en Suisse pour un stage pratique qui s'est déroulé du 3 au 10 avril 1983.

7. Du 22 au 29 mars, une délégation d'une trentaine de viticulteurs suisses a séjourné en Tunisie. Ces œnologues ont visité les domaines, les vignobles et les caves les plus importants.

8. Dans le cadre de la coopération entre les Maires de Genève et de Tunis, la Ville de Genève est disposée à accueillir pour un stage de perfectionnement un stagiaire tunisien en qualité de technicien au Grand Théâtre de Genève.

9. Dans le cadre de la campagne de vacances 1982, organisée par Pro Juventute, 308 enfants de parents suisses de l'étranger ont séjourné dans notre pays. 235 enfants sont venus d'Europe, 15 d'Asie, 3 de Nouvelle-Zélande, 40 d'Amérique et 15 d'Afrique (dont quatre de la Tunisie).

10. Les compatriotes disposés à donner leur sang, qui n'ont pas encore participé à l'action qui a été entreprise, sont priés de communiquer leur groupe sanguin à l'Ambassade.

11. L'Ambassade vient de recevoir un rapport sur les problèmes des mariages mixtes. Les compatriotes intéressés peuvent en prendre connaissance à l'Ambassade.

12. Le Professeur Christoph J. Bürgel, orientaliste à l'Université de Berne a donné le 26 et le 28 avril 1983 une conférence « Les études arabes et islamiques en Suisse et en RFA » et « Dogmatisme et Autonomie dans la Pensée scientifique au Moyen âge islamique ». L'Ambassade a organisé les deux manifestations en collaboration avec le Comité culturel national et le Centre culturel allemand.

13. La chanteuse suisse Brigitte Schildknecht a donné une soirée de chants populaires le 21 avril 1983 à la résidence de l'Ambassade. Une tournée dans plusieurs villes de Tunisie est projetée.

L'Union Suisse de Tunisie communique :
L'Assemblée générale ordinaire de l'Union

Suisse s'est tenue le 18 février 1983, au restaurant El Hafsi, à la Marsa. 42 membres y ont pris part. Le nouveau comité a été élu comme suit :

Mme Tekaya, Présidente.
Mme Dahmouni, Secrétaire.
Mme Karoui, Trésorière.
M. Tartini, Membre associé.
M. Künzle, Membre associé (nouveau membre, de l'Ambassade de Suisse)
Mme Abdallah, Membre associé (nouveau membre)

Nos deux vérificateurs des comptes sont : Mmes Méhri et Natahi. Mme Heidi Ben Amor, de Sousse, a été désignée comme membre de liaison.

A la joie de tous, M. Masmoudi a été nommé membre d'honneur pour les nombreux services rendus à l'Union Suisse.

Les cotisations ont été fixées à 8 000 DT.

Cette Assemblée générale ordinaire s'est terminée par une fondue de composition suisse, appréciée de chacun.

Sortie à Dougga

Par un beau soleil de printemps, la première sortie de l'Union Suisse après l'Assemblée générale a eu lieu à Dougga. Cette visite a été lancée à l'heureuse initiative de M. Mehri que nous remercions. 33 personnes se sont retrouvées au lieu du rendez-vous et se sont fort intéressées à la visite du site archéologique.

Après la visite, le joyeux groupe s'est rendu au lieu du pique-nique, dans une forêt de pins, après la petite ville de Testour. Puis des jeux et promenades ont été organisés et chacun est rentré chez soi heureux et plus riche en connaissances et contacts humains.

Le Comité

CAMEROUN

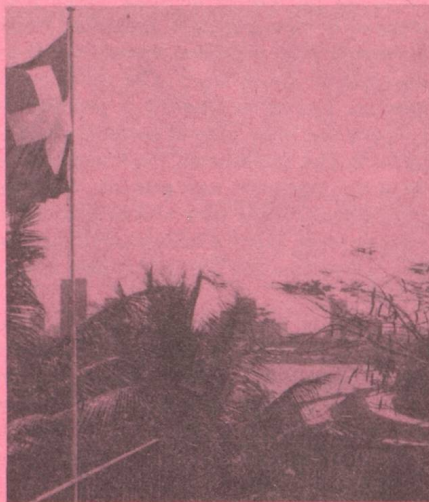


Ambassade
Villa Zogo-Massy
Route du Montféré
Quartier Bastos
B.P. 1169
Tél. : 22.28.96

YAOUNDE

Réception :
lundi à vendredi de 8 h à 12 h
et de 14 h 30 à 16 h
jeudi de 8 h à 12 h
après-midi fermé

COTE D'IVOIRE



Ambassade

Immeuble « Alpha 2000 »
12^e étage, rue Gourgas
01 B.P. 1914

ABIDJAN

L'Ambassade de Suisse à Abidjan est également compétente pour les Républiques de Haute-Volta et du Niger.

Amicale Suisse

en Côte d'Ivoire

Président : M. J.-P. Vez
Tél. bur. 35.46.61 - 35.49.25 — 15, BP 01, Abidjan 15.
Vice-Présidente : Mme H. Valentini
Tél. dom. 35.59.67.
Secrétariat : Ambassade de Suisse,
Tél. 32.17.21 - 32.30.02 — Tour Alpha 2000,
12^e étage 01 BP 1914, Abidjan 01.

GHANA

Ambassade
9, Water Road
North Ridge Area
P.O. Box 359
Tél. : 28.125
ACCRA

Swiss Society Ghana
P.O. Box 9375
Président :
M. Reinhard Bruderer
c/o Accra Brewery Ltd.
P.O. Box 351
Accra

L'Ambassade de Suisse à Accra est compétente pour le Ghana, le Libéria, la Sierra-Léone et le Togo.

TOGO :

Club suisse du Togo
B.P. 993
Président : M. Maurice Sorg
B.P. 2275
LOME

ILE MAURICE

Consulat

2, Jules Koenig
B.P. 437
Tél. : 24086

PORT LOUIS

(de 8 h à 16 h 30
du lundi au vendredi)

GUINEE



Ambassade

Donka Conakry II
B.P. 720 Conakry I
Tél. : 46.26.12

CONAKRY

KENYA

Ambassade

International House 7^e étage
Mama Ngina Street
B.P. 30752
Tél. : 28735/6

NAIROBI

L'Ambassade de Suisse à Nairobi est également compétente pour le Burundi, le Malawi et l'Ouganda.

UGANDA

Consulat Baskerville
Av. 1 Kololo
B.P. 4187
Tél. : 41.574
KAMPALA

MADAGASCAR



Ambassade de Suisse

Solombavambahoaka Frantsay 77

Antsahavola

ANTANANARIVO

Adresse postale :

Ambassade de Suisse — BP 118

101 Antananarivo

Accréditation d'un nouvel Ambassadeur de Suisse en République Démocratique de Madagascar

Pour remplacer Monsieur Thomas Raeber, récemment nommé Représentant permanent de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg, le Conseil fédéral a désigné

Monsieur Harald Borner

Ambassadeur extraordinaire et

plénipotentiaire de Suisse en

République Démocratique de Madagascar,

avec résidence à Dar-és-Salaam.

Né en 1933 à Lausanne et originaire de Hägendorf/SO, M. Borner fit ses études universitaires à Lausanne et les termina avec la licence ès sc. comm. et écon.

Entré en 1963 au service du Département fédéral des affaires étrangères, il effectua son stage à Berne et à Bonn. Après une affectation à la centrale, il fut successivement transféré à Tel-Aviv et à Belgrade. Dès 1976, il assumait les fonctions de premier collaborateur du chef de mission à Stockholm et fut nommé Conseiller d'Ambassade en 1978. En cette même qualité, il fut transféré en 1979 à La Nouvelle Delhi.

M. Borner est marié ; il est père d'un enfant né en 1966.

Départ définitif du chargé d'affaires a.i. de Suisse et de Madame Charles Abegglen

Chers compatriotes,

Au terme d'un séjour de près de cinq ans, nous allons quitter Madagascar le 19 juillet 1983 pour nous installer en Suisse. L'étendue de la Grande Ile ne nous permet pas de vous contacter tous personnellement. C'est pourquoi nous profitons des pages du *Messenger Suisse* pour prendre congé de la colonie suisse établie en République Démocratique de Madagascar. Vous avez tous, d'une façon ou d'une autre, contribué à l'accomplissement de notre mission. Nous vous en remercions très sincèrement.

Les souvenirs que nous emportons de Madagascar nous rappelleront souvent les bonnes relations qui ont toujours existé entre la colonie suisse et l'Ambassade.

A tous et à toutes, nous adressons nos vœux les meilleurs pour la continuation de votre séjour en terre malgache.

Charles et Odette Abegglen

Message du cercle suisse d'Antananarivo à Monsieur et Madame Charles Abegglen

Voir partir Monsieur et Madame Charles Abegglen n'est pas seulement assister au départ du Chargé d'affaires ad interim de Suisse. Durant leur séjour malgache, les représentants de notre pays en RDM ont su démontrer qu'au-delà de la fonction officielle, il y a aussi le contact humain, voire l'amitié.

C'est donc avec un certain « picotement » au cœur que nous vous disons au revoir. Nous vous remercions vivement de tout ce que vous avez entrepris durant votre mission pour le bien-être de la colonie suisse à Madagascar.

En vous adressant nos vœux les plus chers, nous sommes certains d'unir l'ensemble de la colonie suisse de Madagascar pour vous souhaiter une agréable et longue retraite au pays.

Cercle Suisse d'Antananarivo

Fête nationale Suisse

Le Cercle Suisse d'Antananarivo informe tous les compatriotes que la Fête nationale suisse sera célébrée cette année le

dimanche 31 juillet 1983.

Les détails concernant le lieu et la manifestation proprement dite se trouveront sur l'invitation qui vous sera adressée personnellement en temps utile.

Réservez d'ores et déjà le dimanche 31 juillet 1983.

RWANDA



Ambassade

38, Boulevard de la Révolution

B.P. 597

Tél. : 35.34 et 55.34

Télex : 584

KIGALI

Fête nationale

Comme déjà mentionné dans le « *Messenger Suisse* » de mars, notre Fête nationale est anticipée, nous la célébrerons le **vendredi 22 juillet**. Un vin d'honneur sera offert à tous nos hôtes à 11 heures, dans la cour de l'Ambassade. Une réception séparée, réservée **uniquement** à tous nos compatriotes et évidemment aux époux des Suissesses mariées à un étranger, aura lieu le même jour à partir de **19 heures** à la résidence, Avenue Kayuku 45. Retenez bien

cette date et sachez que vous serez tous les bienvenus.

Insignes du Premier Août

Ils sont déjà en vente à la chancellerie de l'Ambassade au prix de FRW 200.- la pièce. Ils représentent un fragment de drapeau flottant au vent et portant le millésime de l'année. Le produit de leur vente est destiné « à la forêt suisse ». La vente n'est pas limitée aux Suisses et vous pouvez en acheter pour en offrir à vos amis. Les petits cadeaux entretiennent l'amitié !

R.S.I.

Un grand merci à ceux qui ont accepté spontanément d'établir des rapports d'écoute. Nous souhaiterions que l'éventail des rapporteurs puisse s'élargir également dans la région de Kibuye. Merci de votre future coopération. Sachez aussi que nous tenons à votre disposition à la chancellerie des programmes de Radio Suisse Internationale.

Suisses dans le monde

C'est le titre d'une belle et intéressante revue paraissant huit fois par an et destinée particulièrement aux Suisses romands et, cela va de soi, à tous nos compatriotes alémaniques ou tessinois avides de lire d'excellents articles en langue française. Cette publication a été créée peu après la disparition de l'*Echo*, ex-revue des Suisses à l'étranger. Quelques exemplaires peuvent être consultés à la chancellerie de l'Ambassade. Ça vaut la peine !

Bonnes vacances

Si vous êtes en Suisse durant la deuxième quinzaine d'août, Zurich vous attend du 26 au 28 pour participer au 61ème Congrès des Suisses de l'étranger. On y traitera cette année des rapports Suisse/O.N.U. Très intéressant, mais ce qui est aussi merveilleux, c'est qu'on y trouve d'anciens amis et qu'on s'en fait de nouveaux chaque année. Venez allonger, par votre présence, la liste des participants du Rwanda. Bon voyage !

En bref...

Bienvenue à M. Johannes Schweizer qui arrivera de Berne le 19 juillet pour remplacer le soussigné durant ses vacances. M. Alfons Rappo est venu grossir l'effectif de l'Ambassade où il occupe, au bureau de coordination, les fonctions de réviseur des comptes des divers projets de coopération technique. Un sou, c'est un sou et... pas d'argent, pas de Suisse !

Benoît Frochaux
Chargé d'affaires



**Le quotidien
suisse
d'audience
internationale**

vous propose:

chaque jour, toute l'information sur l'actualité suisse, la politique, la culture, les loisirs, vous permettant ainsi de garder un contact avec la mère patrie; une analyse rigoureuse et indépendante des grands événements internationaux, leur portée et leurs conséquences sur le monde de demain; une chronique des bourses suisses et mondiales et un reflet dynamique de la vie économique;

chaque semaine, des chroniques de synthèse et le « Samedi littéraire », supplément littéraire et artistique, unique dans la presse suisse d'expression française.

Le Journal de Genève est en vente en France dans tous les kiosques portant le panneau « Press international », et par l'intermédiaire de son distributeur Transports-Presses, 5, rue d'Argout, 75002 Paris, tél. 236 54 55.

**Offre spéciale
aux lecteurs du « Messager
Suisse »**

Contre remise de ce bon, veuillez me/nous faire bénéficier d'un service à l'essai de deux semaines, sans engagement, à l'adresse suivante:

Nom/raison sociale:

Adresse:

Code postal/ville

Bon à retourner au Journal de Genève, administration, case postale 439, CH-1211 Genève 11.

SENEGAL



Ambassade
rue René N'Diaye
(angle rue El Hadj Seydou Nourou Tall)
B.P. 1772
Tél. : 22.58.48
DAKAR
(de 9 h à 12 h du lundi au vendredi)

L'Ambassade de Suisse à Dakar est compétente pour le Sénégal, la Gambie, le Mali, la Mauritanie, les Iles du Cap-Vert et la Guinée-Bissau.

MALI

Agence consulaire de Suisse :
M. Denis Bugnard, attaché pour les questions consulaires B.P. 2386
BAMAKO

MAURITANIE

Agence consulaire de Suisse :
Mme Anne Muller, Consul
B.P. 132
NOUAKCHOTT

REPUBLIQUE DU ZAIRE



Ambassade
Résidence « Les Flamboyants »
Angle des avenues de la Nation et
Lumpungu, 3^e étage
B.P. 8724
Tél. : 222.85 et 25.099
KINSHASA
réception de 9 h 30 à 12 h
samedi excepté ou sur rendez-vous

LIBREVILLE

L'adresse de l'agence consulaire :
c/o STPG Société Travaux Publics Gabon
B.P. 3891
Tél. : 73.07.30 - 73.07.31
Télex : 5561 go

Chers compatriotes,

LE MESSAGER SUISSE est votre revue.

Outre les quatre numéros que vous recevez régulièrement, il vous est possible de vous abonner à l'année (onze numéros).

Prix de l'abonnement FF 120.—

Paiement par c.b. au nom de la F.S.S.P.M.S.,
11, rue Paul Louis Courier — F 75007 Paris.